

DEPARTEMENT DU RHÔNE

Arrondissement de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

MAIRIE

DE

**GRANDRIS**

Secrétariat ouvert :  
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h

La réunion ordinaire du Conseil Municipal se tiendra  
en Mairie, le :



**LUNDI 6 JUILLET 2020 A 20 H30**

Ordre du jour :

- Compte rendu de la réunion du 10 juin 2020.
- Délibération des délégués du Conseil Municipal au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Délibération des délégués pour représenter la commune au SYDER (Syndicat Départemental d'Energies du Rhône)
- Délibération désignant des personnes à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Délibération désignant des délégués au SRDC (Syndicat Rhodanien Développement du Câble)
- Délibération Marché nocturne vendredi soir
- Personnel communal : renouvellement du contrat de Patricia BOURGEAY
- Point boulodrome
- Point COR : commissions
- Courrier Vival : boîte à livres
- Forum des associations
- Point exploitation forestière
- Compte rendu des commissions communales
- Urbanisme : droit de préemption.
- Questions diverses.

En raison de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, la réunion se tiendra sans présence de public avec retransmission de la séance.

Grandris, le 30 juin 2020  
Le Maire,  
Pascale JOMARD

